



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 5413

Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le cancer et, plus particulièrement, sur le dépistage du cancer du sein. En effet, aujourd'hui 40 % des femmes se font dépister, et seulement deux clichés sont réalisés, ce qui rend l'examen incomplet, car il faudrait un cliché des deux côtés et un autre de face. D'autre part, une information plus complète permettrait aux femmes d'être clairement alertées sur le dépistage mais aussi sur les examens complémentaires nécessaires. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'elle entend prendre afin que ce taux très bas puisse être amélioré ainsi que sa position quant à la prise en charge à 100 % desdits examens dans le cadre d'un dépistage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Besselat](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5413

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5790

Question retirée le : 2 octobre 2007 (Retrait à l'initiative de l'auteur)